

**SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES**

Groupement de Lamotte-Salbris

COMPTE-RENDU
Réunion du Bureau du Jeudi 1^{er} Mars 2007

Les membres du Bureau du S.M.I.C.T.O.M. de Lamotte-Salbris se sont réunis le Jeudi 1^{er} Mars 2007 à 17 heures dans les locaux du S.M.I.C.T.O.M. à Nouan-le-Fuzelier, sous la présidence de Monsieur Daniel VILLE, Président.

Date de la convocation : 21 février 2007

Étaient présents :

Messieurs VILLE, BUREAU, COCHET, LEHOUX, MICHOUX, NIEUVIARTS, PITAULT, TISON, VOVELLE.

Messieurs CHARPENTIER et MENUET se sont excusés.

Assistaient à la réunion : Monsieur DUGAND, membre de la commission des finances
Monsieur CHAUVET, receveur
Madame PITAULT, directrice du syndicat
Madame ROUSSEAU, chargée de mission communication

I - EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Aucune observation n'est formulée sur le Compte Administratif 2006.

II - AMORTISSEMENTS

Monsieur VILLE informe les membres du Bureau que la Commission des Finances réunie le même jour a souhaité modifier la durée d'amortissement des deux biens (grappin et mobilier).

Aucune observation n'est formulée sur les amortissements.

III - ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2007

Deux propositions de travaux de déchèteries ont été soumises à la Commission des Finances.

L'une se définit comme suit :

- pour Selles-Saint-Denis, les travaux s'élèvent à **233 200 €**
- pour Salbris, les travaux s'élèvent à **278 184 €**

L'estimation de ces travaux a été établie par la D.D.E.

L'autre se définit comme suit :

- pour Selles-Saint-Denis, les travaux s'élèvent à **215 164 €**
- pour Salbris, les travaux s'élèvent à **60 000 €**

Concernant Salbris, la dépense correspond à l'aménagement de la plate-forme de déchets verts.

Le reste des travaux sera réparti sur les prochaines années.

Concernant Selles-Saint-Denis, en fonction de la D.D.E., il est proposé de réduire les travaux pour un coût de **215 164 €**.

Les membres de la Commission des Finances ayant retenu la 2^{ème} proposition et accepté les autres investissements, les membres du Bureau suivent ce choix.

Monsieur VILLE tient à souligner que les travaux relatifs à la toiture et à la dalle béton de l'ancienne usine d'incinération doivent être prévus dans le cadre de la sécurité.

IV - QUESTIONS DIVERSES

- **Monsieur VILLE** souhaite vendre le bâtiment de l'ex-SIREOM de Salbris. Pour ce faire, une estimation sera demandée aux domaines.

Au vu de celle-ci, une proposition sera adressée à la ville de Salbris.

- **Monsieur VILLE** informe les membres du Bureau que le marché relatif à la collecte et au transport du verre a été attribué à **la société VIAL**.

- Point sur les D.A.S.R.I. (déchets médicaux) :

Monsieur VILLE propose de prendre contact avec l'ordre des pharmaciens pour connaître sa position dans la mesure où le S.M.I.C.T.O.M. prévoit de regrouper les fûts de 60 litres et les boîtes à aiguilles au sein des pharmaciens.

Dans l'éventualité où ce dispositif ne serait pas accepté, **Monsieur COCHET** demande si une collecte sur des points définis peut être envisagée.

Monsieur LEHOUX souhaite connaître l'organisation des autres syndicats.

A titre d'exemple, les points de collecte définis par VALDEM sont les déchèteries.

Les membres du Bureau ne sont pas favorables à cette organisation.

En effet, les administrés concernés ne feront pas la démarche de se déplacer dans les déchèteries du fait de leur éloignement.

- Point sur les D.E.E.E. :

Actuellement, le S.M.I.C.T.O.M. de Lamotte-Salbris récupère et stocke ce type de déchet dans les anciens garages de Lamotte-Beuvron.

Quatre Eco-organismes se mettent en place et ont créé un organisme coordinateur.

Parmi ceux-ci, trois sont compétents pour traiter les mêmes déchets et un autre Eco-organisme pour traiter les lampes.

Concernant ce dernier (Recyclum), une convention a été signée avec le S.M.I.C.T.O.M. de Lamotte-Salbris pour la collecte des lampes sur deux de nos déchèteries à savoir Lamotte-Beuvron et Salbris.

- Pour information, les membres du Bureau souhaitent que la prochaine réunion de Bureau et la Commission des Finances se déroulent le même jour et à la même heure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00